

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

13

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **27 OCTOBRE 2023**

### Objet de la délibération :

**GAREOULT –  
OPERATION « BASTIDE  
BERTRAND »  
PROJET  
D'ACQUISITION-  
AMELIORATION ET  
CONSTRUCTION NEUVE  
DE 12 LOGEMENTS  
LOCATIFS SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

**Présents** : Thierry ALBERTINI, Martine ARENAS, Catherine BASCHIERI,  
Véronique BELLEC, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique  
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dalila CHOUIAH, Carmen COINTREL,  
Patrick DEBIEUVRE, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,  
Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT.

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO  
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO  
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Martine ARENAS

**Absents et excusés** : Delphine GROSSO, Dominique LAIN

**Représentant du CSE** : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI étant  
excusée.

Monsieur le Président dit :  
Chers Collègues,

VAR HABITAT a été sollicité par la commune de Garéoult pour l'acquisition d'un tènement foncier bâti,  
situé à l'angle de la rue Victor Aschéri et du Boulevard Capitaine Audibert.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation d'un programme immobilier  
comprenant deux parties :

1/ La réhabilitation et le réaménagement du bâtiment existant sur le terrain, qui permettraient la  
création de 6 logements pour une SHAB de 316 m<sup>2</sup>.

La répartition par typologie serait de : 2 PLAI et 4 PLUS, répartis sur les 3 types 2, 2 types 3, 1 type  
4.

2/ Le construction d'un bâtiment neuf permettant la réalisation de 6 logements pour une SHAB de 334  
m<sup>2</sup> et 9 places de stationnements (garages et aériens).

La répartition par typologie serait de : 3 PLAI et 3 PLUS, répartis sur les 3 types 2, 2 types 3 et 1 type  
4.

L'opération nécessite l'acquisition d'un ensemble foncier figurant au cadastre de la manière suivante :  
Commune : GAREOULT  
Section : BA  
Numéro : 164 pour 772 m<sup>2</sup>

La Commune céderait l'ensemble foncier bâti moyennant un prix conforme au montant de l'estimation qu'elle a sollicitée auprès de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (ex France Domaine) et qui sera rendue prochainement.

Une subvention exceptionnelle d'un montant égal au montant du foncier sera versée par la commune à Var Habitat afin de permettre l'équilibre financier de l'opération.

*Pour information, le montant estimé pour ce foncier bâti est de de 574.000 €*

A ce jour, le coût total de l'opération est estimé à

- Construction neuve :	1 133 093 €
- Acquisition-Amélioration :	<u>1 287 798 €</u>
Pour un total de :	2 420 892 €

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition de la parcelle BA 164 d'une superficie de 772 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 574.000 € HT (hors TVA sur marge éventuelle en sus),
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI